

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 JUIN 2018

Délibération n° D-2018-171

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/05/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 11/06/2018

Finances - Autorisation de programme et crédits de paiement
(AP/CP) Agenda d'Accessibilité Programmée - Ajustements

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON

Excusés :

Madame Fatima PEREIRA, Madame Nathalie SEGUIN.

Direction des Finances

Finances - Autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) Agenda d'Accessibilité Programmée - Ajustements

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération D-2015-283 du 14 septembre 2015 approuvant l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Niort ;

Vu la délibération D-2015-446 du 18 décembre 2015 portant création de l'AP/CP Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) ;

Vu la délibération D-2016-451 du 5 décembre 2016 présentant le premier rapport annuel de l'Ad'AP de la Ville de Niort ;

Vu la délibération D-2017-3 du 16 janvier 2017 portant ajustement de l'AP/CP Agenda d'Accessibilité Programmée ;

Portant sur un montant global de 8 674 379,17 € HT soit 10 409 255 € TTC, l'Ad'AP est prévue pour une durée de 9 ans. Elle permettra de réaliser différents travaux en vue de rendre accessibles des bâtiments recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) de la Ville de Niort.

L'année 2016 a été plutôt consacrée à des phases d'études sur l'Ad'AP et aux dépôts des dossiers à la Sous-commission Consultative Départementale en vue d'obtenir l'attestation des travaux d'accessibilité.

L'année 2017 se traduit par la réalisation des travaux dont les études avaient été menées en 2016. Les interventions ont eu lieu sur divers sites dont le cimetière de Bellune, de Buhors, place de la Brèche, dans des groupes scolaires et des équipements sportifs.

D'autres études ont été lancées en parallèle sur d'autres sites.

En outre dans le cadre de la mise en œuvre de la 2ème génération du PACT 2018-2020, des crédits seront sollicités auprès de la CAN pour des opérations de mises aux normes dans les groupes scolaires.

La programmation des opérations s'affinant avec le temps, il convient donc de procéder à un ajustement du prévisionnel initial des crédits de paiement en dépenses et en recettes.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- engager les crédits de paiement selon le nouveau prévisionnel suivant :

Type d'AP	AP de plan		Crédits de Paiement (TTC)								
	en € HT	En € TTC	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses totales	8 674 379,17	10 409 255	144 124,60	316 522,70	875 000	1 182 000	1 259 000	946 000	1 779 000	1 779 000	2 128 607,70
Accessibilité des ERP	8 491 045,83	10 189 255	132 175,49	258 253,70	857 025	1 160 000	1 237 000	926 000	1 760 000	1 760 000	2 098 800,81
Accessibilité des IOP	183 333,33	220 000	11 949,11	58 269	17 975	22 000	22 000	20 000	19 000	19 000	29 806,89
Recettes totales	183 333,33	220 000	0	0	0	66 000	154 000	0	0	0	0
PACT CAN II	183 333,33	220 000	0	0	0	66 000	154 000	0	0	0	0

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON